



RAPPORT DE GESTION 2009

**PARTICIPATION AU
CAPITAL-ACTIONS**

Ville de Sion
Ville de Sierre

60 %
40 %

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

MM.	Alfred Squaratti	Président	Conseiller municipal, Sion
	Pascal Viaccoz	Vice-Président	Conseiller municipal, Sierre
	Raphaël Morisod	Adm.-Délégué	Directeur général de l'Energie de Sion-Région SA
	Nicolas Antille		Directeur de Sierre-Energie SA
	Patrick Bérod		Conseiller municipal, Sierre
	Christian Bitschnau		Conseiller municipal, Sion
	Frédéric Delessert		Conseiller municipal, Sion

**SECRETAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

George Jenelten

Membre de la Direction
de l'Energie de Sion-Région SA

**ORGANE DE
REVISION**

Fiduciaire Actis SA, Sion

GESTION

L'Energie de Sion-Région SA

EXPLOITATION

L'Energie de Sion-Région SA
Sierre-Energie SA

RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 2 JUIN 2010

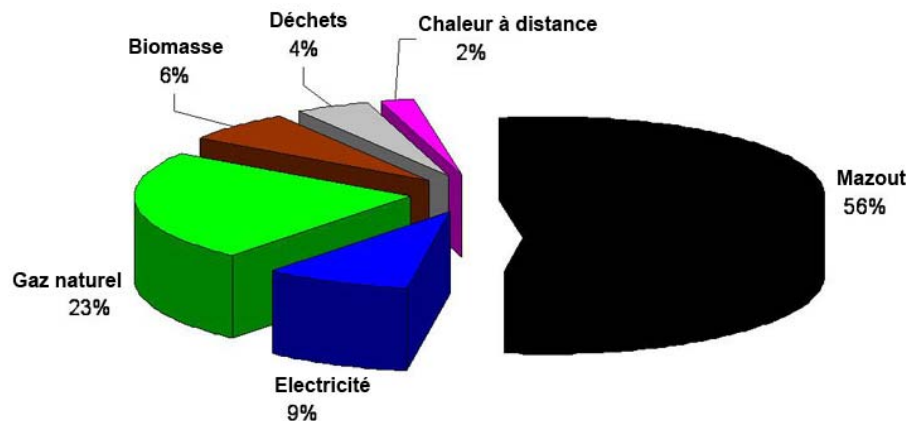
I. L'ANNEE GAZIERE

La consommation de gaz naturel s'est montée à 34,817 milliards de kWh en 2009. Le recul de 1,459 milliard de kWh par rapport à l'année précédente (36,276 milliards de kWh) est dû en premier lieu à des températures plus douces. Le nombre des degrés-jour de chauffage (3'182) a été inférieur de 5% à celui de 2008.

La conjoncture économique a pesé sur les ventes dans le domaine industriel. Le gaz naturel a néanmoins consolidé et développé sa présence sur le marché suisse de l'énergie grâce à des extensions de réseau, au raccordement de nouvelles communes et à l'acquisition de nouveaux clients.

Plusieurs distributeurs locaux ont étendu leur réseau et raccordé de nouvelles zones, le total des extensions représentant plus de 300 km. Aujourd'hui, plus de deux tiers de la population suisse vit dans des communes alimentées en gaz naturel. Le système de transport, d'une longueur de plus de 18 000 km, est enterré, ce qui permet d'assurer l'approvisionnement sûr et constant de la clientèle suisse qui utilise le gaz naturel pour produire de l'énergie thermique ou de la chaleur industrielle, cela sans peser sur l'environnement ni aggraver les problèmes liés aux transports terrestres. Le gaz naturel est aujourd'hui 2^{ème} sur le marché du chauffage et sa part de marché continue d'augmenter.

Parts de marché du chauffage en Suisse



Le gaz naturel consommé en Suisse est produit dans des pays de l'UE et en Norvège, à raison d'environ 70 %. Environ un cinquième provient de champs gazifères situés en Russie, et le reste, d'autres régions. La Suisse s'appuie sur différents contrats – la plupart à long terme – conclus avec de grands fournisseurs à la fiabilité éprouvée en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie. Ces fournisseurs disposent en outre de grands stockages souterrains. Il n'y a aucun contrat passé avec des fournisseurs russes. Enfin, Swissgas, principale société d'importation en Suisse, associée à des partenaires allemands et autrichiens, a des participations directes dans l'industrie extractive norvégienne.

Les ventes de gaz naturel et de biogaz carburants ont aussi augmenté, gagnant 28% par rapport à 2008. Elles correspondent à presque 19 millions de litres d'essence. La part du biogaz est de 19%.

Le nombre des véhicules propulsés au gaz naturel circulant sur les routes de Suisse a augmenté de 1'500, pour s'inscrire à environ 8'700 unités. Le réseau à disposition pour faire le plein compte aujourd'hui 119 stations de remplissage.

Sur le marché suisse, on trouve actuellement 29 modèles différents de voitures et 10 modèles de fourgonnettes et minibus propulsés au gaz naturel-biogaz. En moyenne nationale, le gaz naturel-biogaz est environ 30% meilleur marché que l'essence. Le gaz naturel-biogaz s'impose actuellement comme la technologie la plus respectueuse du climat de tous les véhicules de série équipés d'un moteur à explosion. L'adjonction de biogaz permet d'améliorer encore le bilan CO₂ des véhicules à gaz naturel, au demeurant déjà très bon.



Sogaval SA participe également aux mesures mises en place par l'industrie gazière suisse pour diversifier l'offre de véhicules à gaz et soutenir la densification d'un réseau suisse de stations de remplissage de gaz (GNC). C'est ainsi que Sogaval SA a participé à la Journée Eco-car Expo qui a eu lieu le 19 septembre 2009 à Sion.

II. ADMINISTRATION

L'Assemblée générale a nommé la Fiduciaire Actis SA de Sion comme Organe de révision pour une année.

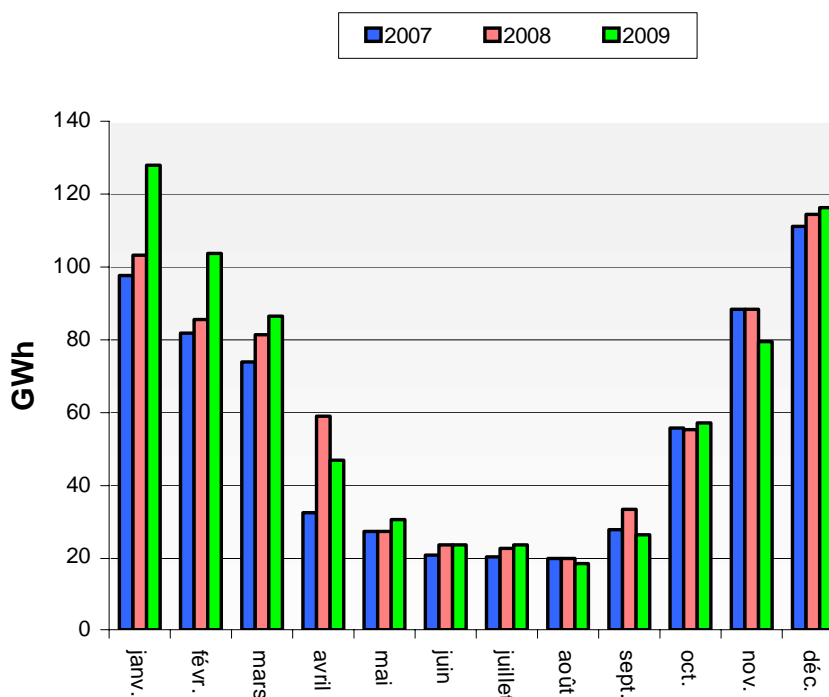
En année statutaire, l'Assemblée générale a enregistré deux démissions, à savoir MM. Grégoire Dayer et Gilles Martin. Pour les remplacer, l'AG a élu MM. Christian Bitschnau et Alfred Squaratti, tous deux Conseillers Municipaux de la Ville de Sion. M. Alfred Squaratti a été nommé nouveau Président de la société et M. Pascal Viaccoz a été confirmé comme Vice-Président. L'Assemblée générale a remercié les membres sortants pour leur engagement sans faille au service de la société.

III. CONSOMMATIONS

Durant cet exercice, Gaznat, actionnaire suisse romand de Swissgas, a fourni 9'600 mio de kWh de gaz naturel, dont 2'091 mio de kWh à ses actionnaires valaisans. Ces quantités correspondent à 27,6 %, respectivement 6,0 % de la consommation totale de gaz en Suisse.

En 2009, la consommation de gaz de Sogaval SA s'est élevée à 739,3 mio de kWh, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à 2008. La consommation de Novelis et la mise en service de nouvelles installations contribuent à cette variation.

Consommation mensuelle de gaz



Pendant l'année écoulée, la station de remplissage de gaz (GNC) de Sion a livré 367'417 kWh de gaz naturel carburant contre 294'099 kWh pour celle de Sierre.

IV. EXPLOITATION

En 2009, Sogaval SA a poursuivi l'extension du réseau surtout sur Nendaz-Station, Lens et Ardon.

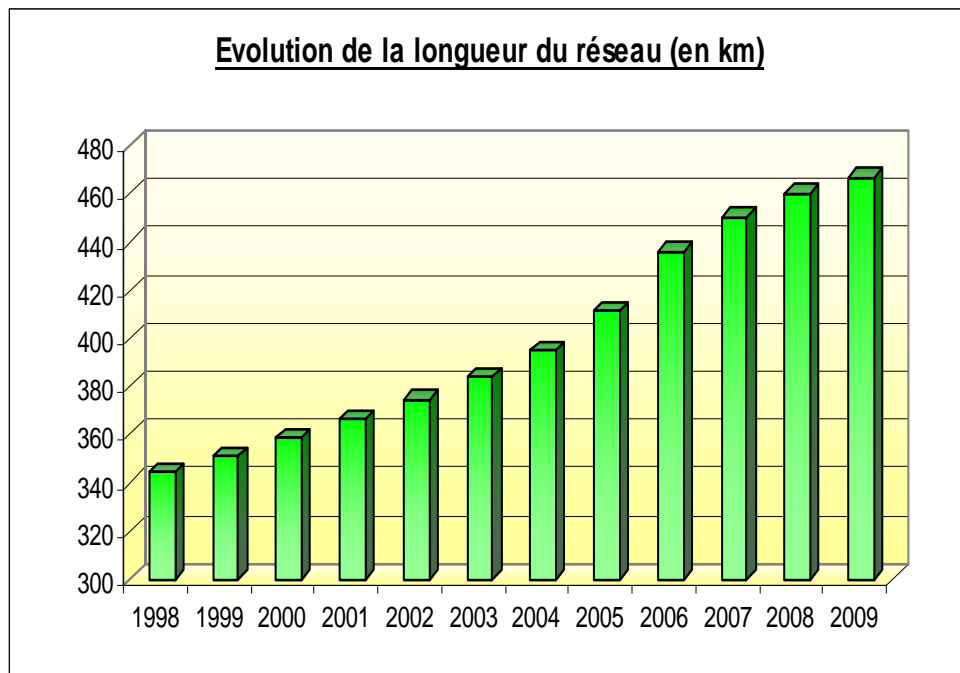
Av. de France
Conduite gaz PE 200



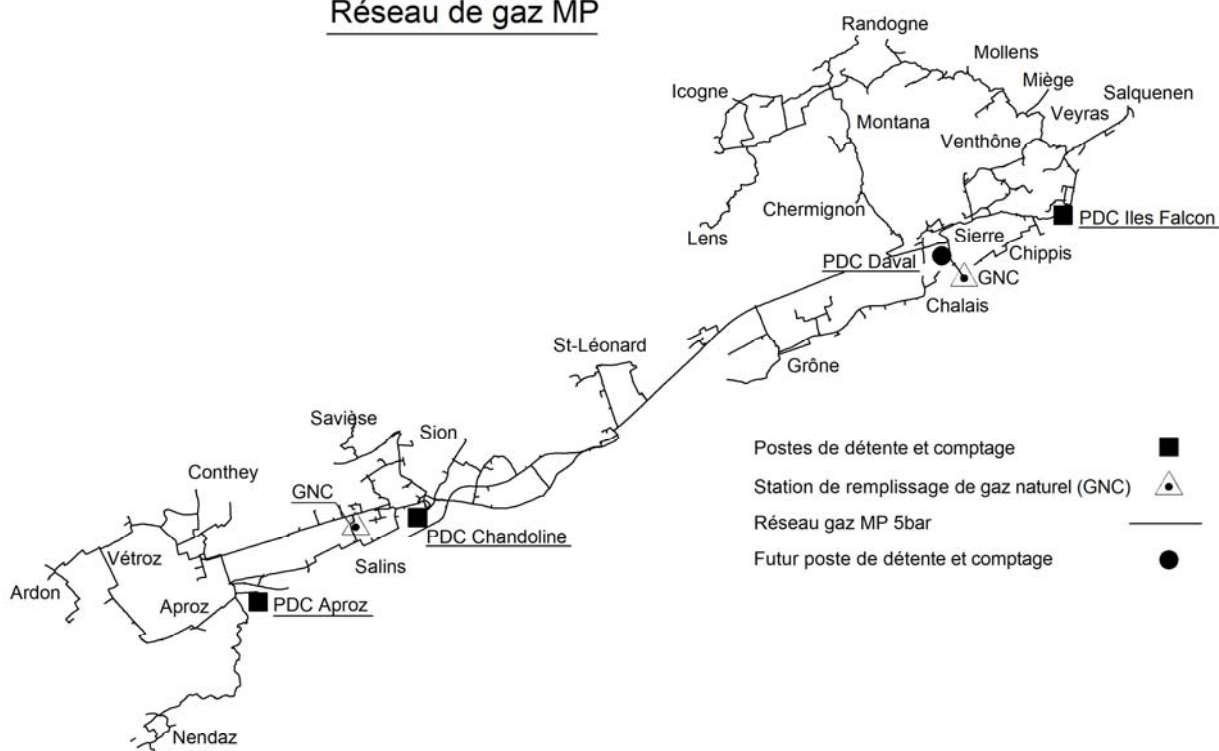
Durant le présent exercice, 7'635 m de conduites principales en polyéthylène (PE), ont été posées à :

	m
- Sion	1'703
- Ardon	810
- Conthey	79
- Vétroz	256
- Aproz-Nendaz	1'721
- Savièse	52
- Icogne	79
- Montana	118
- Lens	412
- Randogne	523
- Chermignon	94
- St-Léonard	396
- Chalais	737
- Sierre	627
- Venthône	28
Total	7'635

A la fin 2009, le réseau des conduites de gaz implantées sur le territoire des communes desservies atteint 466.9 km.



Réseau de gaz MP



Le nombre de branchements et de mises en service effectués en 2009 a été de 112 (5'331 kW) sur le réseau de Sierre, de 176 (8'161 kW) sur le réseau de Sion et de 60 (8'882 kW) sur le réseau de Montana, soit au total 348 (contre 355 en 2008), d'une puissance totale de 22'374 kW (22'602 kW en 2008). Le réseau a fait l'objet d'entretiens et de rénovations jugés nécessaires pour assurer la sécurité d'approvisionnement des clients.

La recherche systématique a été confiée à une entreprise spécialisée. Toutes les conduites MP, BP et tous les branchements d'immeubles ont été contrôlés.

Les principaux bâtiments raccordés durant l'exercice sont :

La Tour de Super-Crans	2'153 kW
Bâtiment Cité Aldrin, Sierre	854 kW
Centre Bassin, Conthey	675 kW
Immeuble Garda-Golf, Crans	575 kW
Instit. Notre-Dame de Lourdes, Sierre	564 kW
Hôtel Crans-Ambassador, Montana	470 kW
Immeuble Robin des Bois, Crans	404 kW
Hôtel Valaisia, Montana	385 kW
Immeuble Les Bouleaux, Hte-Nendaz	300 kW
Immeuble L'Aiglon, Crans	285 kW
Immeuble La Roseraie, Montana	270 kW
Immeuble Soleil des Alpes, Montana	261 kW
Maison St-Joseph, Venthône	248 kW
Les Dryades, Montana	246 kW
Immeuble Alexia, Montana	243 kW
Immeuble Primerose, Montana	240 kW
Abrace Cosimo, Chippis	232 kW
Ferme Asile, Sion	210 kW
Immeuble Kerria, Sion	210 kW
Ancienne Poste, Sierre	200 kW
Immeuble Corail, Sion	200 kW

2 nouveaux postes de détente ont été construits et mis en service sur le réseau.

V. FINANCES

Le résultat d'exploitation, avant amortissements, se monte à 2'889'671,86 francs (Fr. 3'192'751,53 en 2008), en diminution de 303'079,67 francs par rapport à 2008. Le bénéfice de l'exercice se monte à 56'901,85 francs; un montant de Fr. 108'069,01 est à disposition de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration propose l'attribution d'un dividende de 4 %.

Avec un total de 49 millions de francs, les charges diminuent de 7'849'572,63 francs par rapport à 2008. Un montant de 1,2 mio de francs a été attribué aux fonds pour fluctuation de prix. Quant aux produits, ils atteignent 49,1 millions de francs, en diminution de 7'861'349,05 francs, soit 13,8 %. Ces diminutions proviennent de la baisse du prix du gaz naturel.

Les investissements nets se sont élevés à 1'990'773,01 francs (Fr. 2'504'570,26 en 2008). La marge d'autofinancement couvre le 205,4 % des investissements et laisse apparaître un excédent de financement de 2,1 mio de francs. La dette consolidée a diminué de 500'000 francs.

Le total du bilan au 31.12.2009 atteint 20'380'543,30 francs contre 22'460'331,59 francs en 2008.

Avant virement de l'attribution 2009, la réserve générale se monte à 872'096,47 francs.

VI. GAZODUC SA

Sogaval SA est actionnaire de Gazoduc SA, société chargée de l'approvisionnement du gaz naturel en Valais. Elle détient le 24,7 % du capital-actions s'élevant à Fr. 1'125'000.--.

Durant l'exercice 2009, les actionnaires-preneurs de Gazoduc SA ont consommé 913 mio de kWh. La consommation totale de gaz sur le territoire du canton du Valais s'est élevée à 2'261 mio de kWh, soit le 23,6 % de la consommation de Gaznat SA et le 6.5 % de la consommation suisse.

BILAN ACTIF	A C T I F	Bilan initial	Variation	Bilan de
		au 1.01.2009	+ / -	clôture
		Fr.	Fr.	Fr.
	ACTIFS CIRCULANTS			
	<i>Trésorerie</i>			
	Chèque postal	525'209.45	-515'960.72	9'248.73
	Banques	15'807.10	18'227.80	34'034.90
		541'016.55	-497'732.92	43'283.63
	<i>Réalisables</i>			
	Créances clients	8'232'976.40	-838'948.60	7'394'027.80
	Autres créances	445'922.64	-75'213.02	370'709.62
	Actifs de régularisation		189'003.25	189'003.25
		8'678'899.04	-725'158.37	7'953'740.67
	<i>Engagées dans l'exploitation</i>			
	Matériel en stock	40'400.00	-14'900.00	25'500.00
		40'400.00	-14'900.00	25'500.00
	TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	9'260'315.59	-1'237'791.29	8'022'524.30
	ACTIFS IMMOBILISES			
	<i>Immobilisations financières</i>			
	Actions Gazoduc SA	278'000.00		278'000.00
	Parts sociales ASIG	10'000.00		10'000.00
		288'000.00		288'000.00
	<i>Immobilisations corporelles</i>			
	Réseaux communaux	12'451'006.00	-870'997.00	11'580'009.00
	Installations diverses	461'010.00	29'000.00	490'010.00
		12'912'016.00	-841'997.00	12'070'019.00
	TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	13'200'016.00	-841'997.00	12'358'019.00
	TOTAL DE L'ACTIF	22'460'331.59	-2'079'788.29	20'380'543.30

BILAN PASSIF	P A S S I F	Bilan initial	Variation	Bilan de
		au 01.01.2009	+ / -	clôture
		Fr.	Fr.	Fr.
	CAPITAUX ETRANGERS			
	<i>Dettes à court et moyen terme</i>			
	Fournisseurs	10'844'835.96	-3'031'384.74	7'813'451.22
	Créanciers divers	4'000.00		4'000.00
	Passifs de régularisation	110'000.00	242'694.60	352'694.60
		10'958'835.96	-2'788'690.14	8'170'145.82
	<i>Dettes à long terme</i>			
	Emprunts bancaires	2'500'000.00	-500'000.00	2'000'000.00
		2'500'000.00	-500'000.00	2'000'000.00
	<i>Provisions</i>			
	Provision pour pertes sur créances	240'000.00		240'000.00
	Provision pour grosses réparations	665'000.00		665'000.00
		905'000.00		905'000.00
	TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS	14'363'835.96	-3'288'690.14	11'075'145.82
	CAPITAUX PROPRES			
	Capital-actions	1'200'000.00		1'200'000.00
	Réserve générale	868'662.57	3'433.90	872'096.47
	Fonds de renouvellement	1'415'000.00		1'415'000.00
	Fonds de fluctuation des prix	4'510'232.00	1'200'000.00	5'710'232.00
	Bénéfice reporté	33'922.79	17'244.37	51'167.16
	Bénéfice de l'exercice	68'678.27	-11'776.42	56'901.85
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8'096'495.63	1'208'901.85	9'305'397.48
	TOTAL DU PASSIF	22'460'331.59	-2'079'788.29	20'380'543.30

**COMPTE
DE PROFITS
ET PERTES**

Comptes 2008		Comptes 2009
	Fr.	Fr.
PRODUITS		
37'554'014.80	Ventes de gaz, Sion	32'106'439.60
19'068'453.67	Ventes de gaz, Sierre	16'565'578.96
29'533.85	Produits financiers	15'618.45
303'645.61	Autres recettes	406'661.87
56'955'647.93		49'094'298.88
CHARGES		
47'330'477.61	Achat de gaz naturel	39'877'382.16
2'312'126.47	Frais d'exploitation	2'918'598.91
777'870.72	Frais d'administration	814'778.30
596'779.30	Marché clients	838'279.00
3'124'073.26	Amortissements	2'832'770.01
92'877.70	Charges financières	90'164.95
352'764.60	Charges fiscales	465'423.70
2'300'000.00	Fonds fluctuation des prix	1'200'000.00
56'886'969.66		49'037'397.03
RESULTAT ANNUEL		
56'886'969.66	Total des charges	49'037'397.03
56'955'647.93	Total des produits	49'094'298.88
68'678.27	Résultat d'exploitation	56'901.85

TABLEAU		2 0 0 9		2 0 0 8	
DE		Fr.		Fr.	
FINANCEMENT	ACTIVITES D'EXPLOITATION				
	Bénéfice de l'exercice	Fr.	56'901.85	Fr.	68'678.27
	<i>Produits et charges non monétaires</i>				
	Amortissements des immobilisations	Fr.	2'832'770.01	Fr.	3'124'073.26
	Fonds de fluctuation des prix	Fr.	1'200'000.00	Fr.	2'300'000.00
	Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation (capacité d'autofinancement)	Fr.	4'089'671.86	Fr.	5'492'751.53
	Variation des actifs d'exploitation	Fr.	740'058.37	Fr.	-5'471'994.12
	Variation des passifs d'exploitation	Fr.	-2'788'690.14	Fr.	1'504'025.79
	ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
	<i>Acquisition nette d'immobilisations</i>				
	Réseaux communaux	Fr.	-1'857'054.51	Fr.	-2'389'770.87
	Installations diverses	Fr.	-133'718.50	Fr.	-114'799.39
	Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	Fr.	-1'990'773.01	Fr.	-2'504'570.26

ACTIVITES DE
FINANCEMENT

Augmentation des emprunts			Fr.	600'000.00
Remboursement des emprunts	Fr.	-500'000.00		
Paiement des dividendes	Fr.	-48'000.00	Fr.	-48'000.00
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	Fr.	-548'000.00	Fr.	552'000.00

VARIATION DE
TRESORERIE

Variation nette de la trésorerie	Fr.	-497'732.92	Fr.	-427'787.06
Trésorerie au début de l'exercice	Fr.	541'016.55	Fr.	968'803.61
Trésorerie à la fin de l'exercice	Fr.	43'283.63	Fr.	541'016.55

**ANNEXE AU
31 DECEMBRE
2009**

2009

2008

Fr.

Fr.

VALEUR D'ASSURANCE

Valeur d'assurance incendie d'une
partie

des immobilisations corporelles

3'906'853

4'434'719

PARTICIPATION

Gazoduc SA

But : distribution de gaz naturel

Capital-actions

1'125'000

1'125'000

Pourcentage de participation

24.7%

24.7%

EVALUATION DES RISQUES

La société Sogaval reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été formalisée. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la société est exposée et leurs conséquences sur les comptes annuels.

Il n'existe pas d'autres éléments devant être attestés en vue de l'article 663b du Code des obligations.

RAPPORT ORGANE DE REVISION

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGAVAL SA, comprenant le bilan, le compte de profits & pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

- Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.
-

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Actionnaires, l'expression de nos sentiments distingués.

FIDUCIAIRE ACTIS SA



Michel Pouly
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé



Cyril Actis
Réviseur agréé

Sion, le 6 mai 2010
MP/eb/2094